

QUATRE RAISONS POUR LESQUELLES LA CONSERVATION DE VOS DOCUMENTS ET INFORMATIONS VOUS COÛTERAIT TROP CHER

L'information est un atout, mais génère aussi des obligations. Dans certaines entreprises, elle peut même engager sa responsabilité. Votre entreprise conserve-t-elle des documents sans savoir exactement ce qu'elle possède, si l'information représente un risque ou la durée légale de conservation ? Si oui, vous dépensez peut-être de l'argent que vous pourriez économiser. Une nouvelle étude* s'est intéressée au problème. Ses résultats vous aideront à trouver la solution idéale.

Passez votre curseur sur les cases pour en savoir plus.

Si votre entreprise impose un calendrier de conservation des documents juridiquement défendables, vous pouvez détruire vos documents de façon sécurisée lorsqu'ils atteignent la fin de leur période de conservation. Avec l'aide d'un tiers, spécialisé en gestion de l'information, vous pouvez également prendre des mesures afin de gérer les informations dont votre entreprise a régulièrement besoin en toute sécurité.

*L'étude a été menée par Opinion Matters pour Iron Mountain ; 4 006 professionnels ont été interrogés au sein d'entreprises de taille intermédiaire (250 à 3 000 salariés, 250 à 5 000 en Amérique du Nord) au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne et en Amérique du Nord.

Vous souhaitez en savoir plus sur les avantages financiers de la gestion des documents et de l'information hors site ?

Notre guide sur les KPI peut vous aider à vous concentrer sur vos objectifs et à mesurer votre avancement.

0800 215 218 | IRONMOUNTAIN.FR
+32 2 712 2020 | IRONMOUNTAIN.BE/FR